

Critères de priorisation Ergothérapie en CHSLD

Probléma- tiques	NIVEAU DE PRIORITÉ / DÉLAIS MAXIMUM DE PRISE EN CHARGE			
	<i>(Une requête qui dépasse son échéance devient la première à être traitée en P1)</i>			
	Priorité 1 Jusqu'à 7 jours	Priorité 2 Jusqu'à 30 jours	Priorité 3 Jusqu'à 90 jours	Priorité 4 Jusqu'à 180 jours
Intégrité de la peau	-Lésion de pression (Stades 3-4-X-LTP)	-Risque de lésion de pression (Stades 1-2)		
Risque chute / Mesure de remplacement et de contrôle	-Chutes fréquentes -Risque de chute imminent -Installation d'une mesure de contrôle	-Chute unique -Risque de chute modéré -Réévaluation d'une mesure de contrôle		
Positionnement inadéquat	-Blessure récente de l'utilisateur ou d'un membre du personnel	-Glissement sur l'assise -Difficulté lors des transferts -Douleur -Positionnement : risque pour la sécurité / lésion de pression -Ajustement d'un élément de positionnement	-Instabilité / inclinaison du tronc -Positionnement avec impact fonctionnel	-Positionnement avec inconfort sans impact significatif
Évaluation fonctionnelle	-Évaluation d'admission	-Collaboration aux soins difficiles -Difficulté aux soins de base -Évaluation aptitude avec risque pour la sécurité et santé -Difficulté lors de l'alimentation -Errance invasive	-Trouble de comportement ayant un impact sur l'autonomie -Agressivité -Comportement sexuel inadéquat -Difficulté aux déplacements en fauteuil roulant	-Difficulté à l'habillage -Évaluation aptitude sans risque pour la sécurité et santé
Autres motifs	-Soins palliatifs / soins de confort -Évaluation de dysphagie -Bris d'équipement (RAMQ) -Sécurité compromise de l'utilisateur, des autres usagers ou du personnel -Réévaluation post- hospitalisation	-Détérioration récente de l'état de santé de l'utilisateur -Risque de déconditionnement		-Demande d'aide à la mobilité (CMR)

Références :	Outil conçu par consensus des ergothérapeutes en CHSLD du CISSSMO, selon l'offre de service actuelle				
Direction émettrice :	DSHAPPA	Expéditrice :	Nathalie Beaupré	Entrée en vigueur :	2021-04-22
Destinataires :	Tout le personnel du CISSSMO – Hébergement - réadaptation			Révision :	2022-10-28